

## **Rio Tinto doit refaire ses devoirs avec les citoyens**

**Saguenay, le 15 décembre 2016** – Le Comité de Citoyens pour un Vaudreuil Durable (CVD) est très satisfait de l'analyse et des conclusions tirées par M. André Delisle, président de la consultation publique pour le projet Vaudreuil au-delà de 2022. Celui-ci conclut que Rio Tinto (RT) doit refaire ses devoirs avec les citoyens et les parties prenantes.

M. Delisle démontre clairement que le débat polarisé entre « économie » et « environnement » et la peur de la fermeture de l'usine ont conduit à la non acceptabilité sociale du projet tel que présenté par RT.

Lana Pedneault, Présidente du CVD, déclare que « *l'erreur du promoteur a été de faire le pari qu'ici au Saguenay il est encore possible de minimiser les impacts sociaux et environnementaux avec le chantage d'une catastrophe économique* ». D'ailleurs, les élus municipaux, la Chambre de Commerce du Saguenay-Fjord, les travailleurs et la population en général ont appuyé le projet uniquement sur cette base.

Selon la présidente, « *le CVD ne s'est pas laissé intimider par cet enjeu et, grâce à ses coudées franches, il a été en mesure de présenter un site alternatif et une méthode écoresponsable de disposer des résidus de bauxite, tout en sauvegardant l'usine Vaudreuil et les emplois qui y sont associés* ». M. Delisle rappelle que le CVD avait pour objectif « *d'amener RT à développer une alternative viable et durable pour protéger les emplois et la population* ».

M. Delisle abonde aussi dans le sens du CVD à l'effet que les critères économiques et techniques ont prédominé dans le choix du Boisé panoramique comme site de disposition des résidus de bauxite, et que les critères sociaux et environnementaux ont été peu considérés. Il est d'avis que « *pour assurer la paix sociale, rétablir la confiance et résoudre le conflit régional par rapport au projet (phase 2) portant surtout sur le choix du site, l'étude de localisation devrait être reprise avec la participation des parties concernées* ».

À l'instar de M. Delisle, le CVD est d'avis qu'il faut revoir l'échéancier et séparer la phase I et II du projet Vaudreuil au-delà de 2022. Ceci permettrait un délai raisonnable pour la recherche d'un site alternatif et pour la mise en place d'un projet d'usine laboratoire sur la recherche et le développement de la valorisation des résidus de bauxite en collaboration avec toute la communauté régionale. Le projet devra

répondre aux critères du développement durable, en pondérant équitablement les éléments environnementaux, sociaux, économiques ou techniques.

Les actions d'information et de sensibilisation du CVD ont permis un débat ouvert sur l'acceptabilité sociale du projet. Une vingtaine de mémoires ont été déposés et il est important de souligner ici la qualité des interventions qui ont été faites lors de la consultation et la pertinence du rapport de M. Delisle.

Le CVD poursuit sa mission de protéger la zone verte au cœur de Saguenay afin de permettre la pérennité de son utilisation par les citoyens.

–30–

Pour information : Lana Pedneault, Présidente et responsable des communications  
(418) 812-7074  
citoyensvaudreuildurable@gmail.com